

Précisions sur les accréditations des professionnels au Salon du livre, Paris 2012

Le Salon du livre rappelle que les conditions d'accréditation ont évolué dans le cadre de son édition 2012.

Un certain nombre d'auteurs se sont émus de ne pouvoir, comme à l'accoutumé, s'enregistrer en envoyant un simple PDF de la couverture de leur livre et nous savons combien être auteur représente un investissement personnel fort.

Cette année, pour des raisons que nous allons vous expliquer, la demande d'obtention d'un badge professionnel par un auteur doit être accompagnée d'un justificatif en PDF clair et à jour :

Les badges professionnels seront délivrés uniquement sur inscription préalable sur le site internet www.salondulivreparis.com.

Cela signifie qu'aucune accréditation ne sera délivrée sur site.

Afin d'obtenir le badge professionnel, un certain nombre d'éléments sont à fournir et ce pour deux raisons :

- Donner au Salon une réelle dimension professionnelle et ainsi garantir aux exposants l'assurance d'avoir des interlocuteurs de la chaîne du livre concernés. Trop de pseudos professionnels ont abusé ces dernières années d'une accréditation par trop aisée. Cela concerne bien évidemment l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.
- Les organisateurs de Salons, de spectacles ou encore d'événement sportifs sont victimes de bandes mafieuses vendant à la sauvette des billets volés, falsifiés ou autres. Ce délit est désormais sanctionnable d'une peine de prison de six mois et d'une amende de 15 000 euros. Devant l'inaction des pouvoirs publics pour juguler ce trafic, les organisateurs sont dans l'obligation de resserrer leur dispositif, ce que le Salon du livre est en train de faire.

Pour les raisons exprimées ci-dessus, la demande d'obtention d'un badge professionnel par un auteur doit être accompagnée d'un justificatif en PDF clair et à jour :

- carte d'adhérent d'une association d'auteurs : SGDL, SCAM, Charte des Illustrateurs, ATLF, SNAC, Maison des écrivains.

Ou

- Une lettre de mission signée de l'éditeur.

Le Salon du livre réunit chaque année plus de 2 500 auteurs dans le cadre de rencontres et de dédicaces et n'entend pas empêcher les auteurs de venir en qualité de professionnel, élément premier de la chaîne du livre, mais encadrer plus précisément les conditions d'obtention d'un badge accréditif.

Enfin, le Salon du livre est un événement qui ne vit pas de financement public et se doit de garantir à ses clients exposants des conditions claires et nettes concernant son visitorat, et déclarer des chiffres de fréquentation véreux et contrôlés par un organisme indépendant.